

Le verre, recyclable à l'infini

Les emballages en verre sont les pionniers du tri et du recyclage

Bouteilles, pots, flacons représentent 50 % en poids des emballages ménagers en France.

On les trie depuis 1974 et ils sont aujourd'hui recyclés à 85%.

Les 15 % restants sont retrouvés dans les ordures ménagères et même dans la nature !

Le recyclage du verre développe l'économie de proximité

98% des emballages en verre sont recyclés sur le territoire français dans 14 centres de traitement et 17 usines verrières.

Seuls 2% sont recyclés en Europe.

Recycler le verre, c'est préserver les ressources naturelles et réduire son impact sur la planète.

Recycler 1 tonne de verre, c'est :



Economiser

1,2 tonnes
de matières premières
(sable, calcaire...)



Réduire de 621 kg
les émissions de CO₂
Soit
5 600 km parcourus
en voiture



Economiser **1 550 kWh**
Soit
la consommation
d'énergie d'une TV LCD
pendant 88 jours



Fabriquer en moyenne
2 200 bouteilles
de 75 cl

Trier sur le territoire du Bocage Mayennais

Les habitants de la Communauté de Communes du Bocage Mayennais disposent de plus de 100 conteneurs de tri pour le verre, soit au moins 1 par commune.

A déposer en vrac dans le conteneur de verre (vert)

POTS, BOCAUX, BOUTEILLES EN VERRE ET BOUTEILLES DE PARFUM

Les opercules, capsules et couvercles sont à mettre dans le **conteneur jaune**.